

LES ADVERBES MODALISATEURS DANS *TROIS PRETENDANTS...UN MARI DE GUILLAUME OYONO MBIA*

ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE

Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo

Département de Lettres Modernes

zadiesther@upgc.edu.ci

zadiesther20@gmail.com

Résumé : Les adverbess modalisateurs sont des mots invariables qui permettent de déceler les traces du locuteur dans sa parole à travers la position qu'il donne. Ils permettent de sentir les sentiments du locuteur dans son discours : étonnement, déception, sérénité, impartialité, précipitation... Ainsi, les écrivains africains modernes en font usage pour traduire une relation fortement subjective et qui tient compte de l'état d'âme de celui qui parle. Dans une société africaine où le système de la dot tend à chosifier la femme (comme un objet à vendre), l'usage des adverbess modalisateurs dans l'œuvre d'étude cadre avec le projet de Guillaume Oyono MBia de lutter pour l'émancipation de la femme africaine. Ces adverbess sont donc utilisés dans *Trois prétendants un mari...* pour renseigner sur l'expressivité du discours, sur les états affectifs des différents locuteurs. L'on comprend que le discours de cet auteur est essentiellement affectif.

Mots-clés : adverbe, modalisateur, appréciatif, affectif, épistémique

MODALISING ADVERBS IN THREE PRETENDERS...A HUSBAND BY GUILLAUME OYONO MBIA

Abstract: Modalizing adverbs are invariable words which make it possible to detect traces of the speaker in his speech through the position he gives. They allow us to feel the feelings of the speaker in his speech: astonishment, disappointment, serenity, impartiality, haste... Modern african writers use it to translate a highly subjective relationship which takes into account the state of mind of the speaker. In an african society where the dowry system tends to choose women (as an object for sale), the use of modalizing adverbs in this work fits with Guillaume Oyono MBia's project to fight for the emancipation of african woman. These adverbs are therefore used in three suitors for a husband... to discover the expressiveness of the speech, the emotional states of the different speakers. We therefore understand that this author's speech is essentially emotional.

Keywords: adverb, modalizer, appreciative, affective, epistemic

Introduction : La modalisation s'inscrit dans la problématique de l'énonciation. Elle désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé ; attitude du sujet qui y laisse des traces de divers ordres (morphématique, prosodique, mimique...). Pour Patrick

Charaudeau par exemple, « la modalisation ne constitue pas qu'une partie du phénomène de l'énonciation, mais elle constitue le pivot dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos » (1992 :572). Il existe divers types de modalisateurs qui traduisent la notion de modalisation. Entre autres, ce sont les adjectifs qualificatifs, certains verbes et substantifs, les interjections, les adverbes, etc. Dans ce travail de recherche, nous nous intéresserons uniquement aux adverbes modalisateurs. Ce sont des mots invariables qui permettent de déceler les traces du locuteur dans sa parole, à travers sa position qu'il donne. Ils expriment une réaction émotive du locuteur, selon Roberte Tomassone, 1997, P.137). Catherine Kerbrat-Orecchioni affirme à cet effet : « Nous réservons le terme de « modalisateurs » aux seuls procédés signifiants qui signalent le degré d'adhésion (*forte* ou *mitigée/incertitude/rejet*) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés - c'est-à-dire par exemple à certains faits intonatifs ou typographiques (tels que les guillemets distanciateurs), aux tournures attributives du type « il est vrai (vraisemblable, douteux, certain, incontestable, etc.) que », aux verbes (...) considérés comme des « évaluatifs sur l'axe d'opposition vrai/faux/ incertain », et aux adverbes fort nombreux qui leur font pendant » (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 2014, P.133) Les adverbes modalisateurs sont utilisés dans *Trois prétendants... un mari* de Guillaume Oyono MBia pour renseigner sur l'expressivité du discours, sur les états affectifs des différents locuteurs. L'on comprend que le discours de cet auteur est essentiellement affectif. Et, ce travail a pour objectif de contribuer au décodage du sémantisme de l'adverbe modalisateur dans le texte. Comment l'orientation sémantique du texte peut-elle être révélée grâce à l'analyse du sémantisme des adverbes modalisateurs ? Nous entendons donc montrer que ce joncteur adverbial, dans son fonctionnement énonciatif, permet de renforcer la compréhension de tout énoncé. Dans une approche énonciative, nous verrons d'abord les adverbes comme catégorie grammaticale. Ensuite, nous dégagerons les effets sémantiques des adverbes modalisateurs dans les modalités d'énoncé, et enfin, nous relèverons les variations sémantiques imposées par le positionnement adverbial dans les modalités d'énonciation.

1. Les adverbes : Définition et typologie

Les adverbes constituent une partie du discours ouverte (ce qui les apparente au nom, au verbe et à l'adjectif), mais invariable (Michel Arrivé), Françoise (Gadet), Michel (Galmiche), 1986, P 45.

1.1 Définition

« Les adverbes sont des mots invariables qui sont aptes à servir de complément à un verbe, à un adjectif, à un autre adverbe » (Maurice Grevisse, 1993, P.1346). Ce sont « des mots invariables dont le rôle est d'apporter un élément complémentaire à un verbe, un adjectif, un adverbe, un groupe de mots ou une proposition » (J.C Chevalier et alii, 1964, P.414). Selon (Martin Riegel et alii, 2006, P.375), les adverbes forment « une classe résiduelle ou l'on range traditionnellement les termes invariables qui ne sont ni des prépositions ni des conjonctions ni des interjections ». Ils font donc partie de l'ensemble des termes invariables. Ils se distinguent

des mots invariables : de façon négative : ils ne sont ni des prépositions ni des conjonctions dans la mesure où ils sont intransitifs, ni des interjections dans la mesure où ils n'ont pas d'autonomie syntaxique ; de façon positive : dans la phrase ou dans des groupes, ils sont des constituants facultatifs ; ils peuvent être la tête d'un groupe adverbial, s'ils sont accompagnés d'un adverbe à son tour facultatif. Mais les adverbes constituent un ensemble hétérogène tant du point de vue de la morphologie que celui de la syntaxe (Roberte Tomassone, 2002, P.303). Ces différentes définitions des adverbes montrent que l'on ne maîtrise pas véritablement le fonctionnement adverbial dans ses formes simples (bien, mal, hier...), ses formes composées (nulle part, tout à fait (qui sont des locutions adverbiales) mais aussi dans sa syntaxe (Roberte Tomassone, 2002, P.304). Il existe divers types d'adverbes.

1.2 Typologie des adverbes

L'on observe une diversité dans les constructions syntaxiques dans lesquelles peuvent entrer les adverbes. Ainsi, nous avons :

1-Les adverbes-phrases

Ces adverbes peuvent constituer une phrase, dans un emploi caractéristique du discours, spécialement du dialogue. Ils sont employés dans des réponses à des questions. Ce sont des adverbes comme oui, non, certes, volontiers... (Roberte Tomassone, 2002, P.305).

1.3 Les adverbes articulateurs

Notons que les liens entre les phrases ou les fragments de texte peuvent être de natures diverses, selon le contenu sémantique de l'adverbe. la liaison chronologique : d'abord, ensuite, enfin, la liaison logique : premièrement, deuxièmement.

Viennent ensuite les adverbes liés à la situation d'énonciation.

1.4 Les adverbes liés à la situation d'énonciation

Ce sont les adverbes qui prennent en compte le cadre de l'énonciation : soit le lieu (ici, devant...), soit le moment (maintenant, demain, avant-hier...) et les participants de l'énonciation. Ces adverbes expriment une réaction affective du locuteur et sont appelés « adverbes modalisateurs » (Roberte Tomassone, 2002, P.308). Ce sont donc ces adverbes qui font l'objet de notre étude à travers *Trois prétendants... un mari*. Ces adverbes s'emploient à travers des modalités d'énoncé et des modalités d'énonciation.

2. Les modalités d'énoncé.

Les modalités d'énoncé caractérisent la manière dont le locuteur situe l'énoncé par rapport à la vérité, à la fausseté, à la probabilité, à la certitude, au vraisemblable... ou par rapport à des jugements appréciatifs (l'heureux, le triste, l'utile...). Dans l'énoncé, le locuteur peut exprimer à la fois un contenu, une information et son attitude vis-à-vis de cette information. C'est ce qu'on appelle les modalités d'énoncé (Roberte Tomassone, 2002, P.37) qui peuvent se préciser à l'aide de moyens linguistiques très divers, lexicaux ou syntaxiques. Les modalités d'énoncé ont un statut linguistique beaucoup moins évident ; elles ne portent pas sur la relation

locuteur/ allocutaire, mais caractérisent la manière dont le locuteur situe l'énoncé par rapport à la vérité, la fausseté, la probabilité, la certitude, le vraisemblable, etc. (modalités logiques), ou par rapport à des jugements appréciatifs, (l'heureux, le triste, l'utile, etc., modalités appréciatives. Dominique Maingueneau, 1976, P112. On distingue en général deux modalités d'énoncé : les modalités épistémiques et les modalités évaluatives et/ou affectives.

2.1 Les modalités épistémiques et ou évaluatives

Le terme "épistémique" désigne ce qui est en rapport avec la connaissance et le savoir. Les modalités épistémiques sont un ensemble d'évaluations que fait le sujet à partir de ses propres connaissances, son savoir des choses du monde. À ce niveau, le sujet se réserve de tout engagement dans l'énoncé : la probabilité, l'évidence et la certitude de l'objet évoqué dans son énoncé. Le sujet lui assigne une valeur certaine avec retenue. Cette modalité épistémique s'exprime à travers des verbes, des adjectifs et substantifs, ainsi que des adverbes qui permettent d'évaluer l'objet à partir de sa propre connaissance : elle s'inscrit dans l'ordre des jugements de valeurs. Ce Savoir/ Croire de l'énonciateur fait appel à un lexique particulier, lequel détermine la connaissance de l'auteur vis-à-vis de l'objet décrit ou évoqué. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni, les modalisateurs épistémiques impliquent un « jugement de vérité » dont les adverbes sont : peut-être, vraisemblablement, sans doute, certainement, à coup sûr, etc. et un « Jugement de réalité » avec des adverbes comme réellement, vraiment, effectivement, ... (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 2014, P.133) Selon Nicole Le Querler, les adverbes modaux épistémiques, tels que peut-être, sans doute, vraisemblablement, assurément, ont pour rôle de présenter l'assertion comme plus ou moins certaine : ils marquent le degré de certitude du locuteur sur le contenu propositionnel. (Nicole Le Querler, 1996, P73). Toujours selon la linguiste, les adverbes qui expriment une approximation (*environ, quelque, à peu près...*), sont souvent en cooccurrence avec *pouvoir* ou *devoir* ; le verbe et l'adverbe modaux se renforcent l'un l'autre :

Il *pouvait* avoir *environ* quarante ans

Il avait *environ* quarante

Il *pouvait* avoir quarante ans

Il *devait* avoir *environ* quarante ans

Pouvoir, devoir et *environ* sont trois marqueurs d'une certaine attitude du locuteur face à son propos : il n'affirme pas catégoriquement la précision du nombre qu'il avance. *Approximativement* et *à peu près* peuvent remplacer *environ* sans changer notablement le sens des deux énoncés :

Il *pouvait* avoir *approximativement / à peu près* quarante ans

Il avait *approximativement/ à peu près* quarante ans

Dans ce type de modalisation épistémique (assertion d'un nombre sous réserve), il ne s'agit pas d'une incertitude totale, mais d'une incertitude partielle, portant sur l'exactitude du nombre avancé. (Nicole Le Querler, 1996, P74) Les adverbes modalisateurs épistémiques ou

évaluatifs présentent donc une situation d'hypothèse dans laquelle se place l'énonciateur pour émettre des réserves sur son dire. Ces adverbessont fortement employés dans le corpus :

Soient les énoncés suivants :

Exemple 1 : Je sais comment ces filles d'aujourd'hui traitent les membres de leur famille à Sangmélina ! Chaque fois que nous irons lui rendre visite, Juliette va *sans doute* essayer de se débarrasser de nous, sous prétexte que la nourriture coûte cher en ville. Guillaume Oyono Mbia, 1975, P 65.

Exemple 2 : Et gardez votre fille ! Tout est bien pensé, je préfère chercher une épouse moins instruite que Juliette, et qui sera *peut-être* plus docile. Guillaume Oyono Mbia, 1975, P 71

Exemple 3 : Matalina : (se levant)

C'est *peut-être* Juliette qui arrive.

(Se dirigeant en courant vers la route, puis en disant : c'est elle !) Guillaume Oyono Mbia, 1975, P17.

Dans ces énoncés, l'on constate la présence des adverbess modalisateurs (*sans doute*, *peut-être*) pour signifier une situation d'hypothèse et de certitude dans laquelle se placent les énonciateurs. Dans l'exemple 1, les parents de Juliette discutent déjà de son mariage avec l'un des prétendants, un haut fonctionnaire venu de la ville de Sangmélina. Ils se disent sûrs et certains qu'une fois mariée, Juliette les jettera aux oubliettes sous prétexte que tout coûte cher en ville. Notons qu'à propos de son propre mariage, Juliette n'a rien à dire. Son père dit avoir payé les études de la jeune fille afin que sa dot lui revienne plus chère, pour qu'elle soit vendue au plus offrant ; changeant ainsi l'essence même de « la dot » ou compensation familiale en lui donnant le caractère d'une vente. « Juliette » ne doit avoir ni personnalité ni dignité et devient ici l'expression, sinon la victime d'une idéologie phallocratique régissant certaines sociétés traditionnelles africaines. Mais, dans l'exemple 2, devant l'entêtement de Juliette à vouloir choisir son propre époux, NDI, l'un des prétendants, redemande la dot qu'il a versée précédemment, afin de trouver une épouse illettrée. Il émet des doutes sur la possibilité pour lui de trouver une épouse docile. Ce qui justifie l'usage de l'adverbe 'peut-être'. Dans l'exemple 3 Matalina émet des réserves sur l'arrivée probable de Juliette. D'où l'usage de l'adverbe 'peut-être' dans son énoncé. Comme nous pouvons le constater, les adverbess (modalisateurs) épistémiques ont pour rôle de présenter l'assertion comme plus ou moins certaine ; ils marquent le degré de certitude ou d'incertitude du locuteur sur son énoncé. Mais qu'est-il de l'usage des modalités affectives dans le corpus ?

2.2 Les modalités appréciatives/ et ou affectives

Les modalités appréciatives (...) sont les modalités par lesquelles le locuteur exprime son appréciation (approbation, blâme, indignation par exemple) sur le contenu propositionnel (Nicole Le Querler, 1996, P85). Elles relèvent du jugement émotionnel/affectif de type esthétique beau/laid ou pragmatique (utile/inutile). Le sujet réalise un jugement subjectif de valeur qui fait que quelque chose est désirable ou indésirable, espérée ou repoussée de son point de vue. Leur emploi suscite une lecture subjective du langage. Elles sont le plus souvent le

résultat de l'émotion des différents interlocuteurs. Le locuteur y met sa part personnelle et subjectivise le discours. Ils imprègnent le discours des sentiments du locuteur.

Les adverbes comme *heureusement* et *malheureusement* marquent l'appréciation positive ou négative du sujet énonciateur par rapport au contenu de son énoncé. (Nicole Le Querler, 1996, P 91).

Exemple ! Ecoute-moi d'abord ! comme tu ne pouvais être au courant de tout cela sans l'aide d'un grand sorcier comme moi, tu avais *malheureusement* gardé le billet magique parmi les billets de banque reçus comme dot pour ta fille. C'est pourquoi tout ton argent est allé à Sangmélina il y a deux jours ! Guillaume Oyono Mbia, 1975, P93.

Ici, l'adverbe *malheureusement* traduit une situation malheureuse. Il s'agit du vol de la somme de 200.000frs versés comme dot de Juliette. Ce vol est perpétré par cette dernière elle-même en complicité avec son bien-aimé qui vient à son tour la doter avec cet argent volé.

Cet adverbe indique que *le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé. Il a en même temps une fonction conative, car en affectivisant son propos il espère obtenir l'adhésion de son interlocuteur à l'interprétation qu'il propose des faits.* (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 2014, P140)

L'adverbe modalisateur apparaît également dans les modalités d'énonciation.

2.3 Les variations sémantiques dans la modalité d'énonciation

Selon Dominique Maingueneau, '*La modalité d'énonciation*' correspond à une relation interpersonnelle, sociale, exige donc une relation entre des protagonistes dans la communication. Une phrase ne peut recevoir qu'une seule modalité d'énonciation, obligatoire, qui peut être déclarative, interrogative, impérative, exclamative et spécifie le type de communication entre le locuteur et le (s) auditeur (s). Dominique Maingueneau, 1976, P111. La position de l'adverbe modalisateur dans la modalité d'énonciation, c'est-à-dire dans la dynamique illocutionnaire, peut guider le sens de l'énoncé. Le contexte aussi peut orienter sémantiquement la relation adverbiale, lui donnant des valeurs variables. Pour mieux expliciter ce propos, Roberte Tomassone propose ces phrases qui contiennent toutes deux le même adverbe *franchement* :

a Il ne se conduit pas *franchement* avec toi.

b-*Franchement*, il se conduit mal.

Mais, selon cette linguiste, il y a des différences entre les deux : en a, l'adverbe porte sur le verbe et précise la façon de se conduire de celui dont on parle ; en même temps, il apporte un jugement de valeur du locuteur, qui exprime donc, comme ci-dessus, son point de vue ; en b, l'adverbe détaché ne porte pas sur l'énoncé qui suit, il n'indique pas la façon de se conduire de celui dont on parle, mais précise l'attitude du locuteur lorsqu'il profère son jugement : *quand je te dis qu'il se conduit mal, je suis franc, je te dis la vérité.* (Roberte Tomassone, 2002, P35).

Nicole Le Querler, (1996, P90), quant à elle, estime que des adverbes modaux appréciatifs comme *heureusement*, *malheureusement*, marquent l'appréciation positive ou négative du sujet énonciateur par rapport au contenu de son énoncé.

Malheureusement, il ne vient pas

Heureusement, il sera présent.

La portée de l’adverbe, ici, selon Le Querler, ne dépend pas de sa place en début ou en fin d’énoncé, la portée de *heureusement* est extra-prédicative (elle porte sur l’ensemble du contenu propositionnel que l’adverbe soit en tête, en milieu ou en fin de phrase).

Ainsi, dans l’énoncé suivant :

EXEMPLE : Bon ...euh...je vais t’expliquer la situation, mon enfant. Il y a cinq semaines, nous avons reçu la visite d’un jeune homme qui est venu demander ta main. A cause de ton instruction et de ta valeur, nous avons décidé de prendre les cent mille francs qu’il a versés...mais nous avons mis cet argent de côté !...en effet, nous attendons cet après-midi la visite d’un grand fonctionnaire...il veut lui aussi t’épouser !

Naturellement, s’il verse une dot plus importante. Guillaume Oyono Mbia, 1975, P 20

L’adverbe *naturellement*, est extra-prédicatif et porte sur l’ensemble du contenu propositionnel. « S’il verse une dot plus importante ». De plus, cette portée extérieure au prédicat concerne l’énonciation elle-même, et on peut gloser l’énoncé de la façon suivante : « s’il verse une dot importante, je le dis de façon naturelle ». La dimension psychologique du locuteur est exploitée grâce à l’adverbe modalisateur. C’est une plus-value sémantique dans l’interprétation du propos, une précision de la pensée. Qu’il faut ajouter à l’énonciation et cela permet de révéler la pensée profonde du locuteur.

Conclusion : Les adverbes modalisateurs mettent en relief l’affectivité du locuteur dans son rapport avec l’énoncé ou avec l’énonciation. Et, la prise en compte des apports sémantiques de ces modalisateurs permet de mieux appréhender l’acte d’énonciation. Pour le sens de ces adverbes, nous notons qu’il entraîne divers types de modalités comme les modalités épistémiques, ainsi que les modalités évaluatives et affectives. Nous retiendrons que, tout comme les adverbes en général, si les adverbes modalisateurs sont insaisissables et se déploient dans le texte selon une complexité qui ne peut refermer leur sens, leur portée ouvre leur sémantisme pour l’interprétation véritable du texte. Au demeurant, selon A. Reboul, le sens des adverbes modalisateurs « *ne peut se comprendre que relativement à l’acte de langage qu’ils décrivent et modifient, et non au contenu même des phrases dans lesquelles ils apparaissent* » (A. Reboul et J. Moeschler, 1998, P. 43). Quel est donc le rôle des actes de langage dans l’orientation de la signification adverbiale afin de saisir le sens du texte ?

BIBLIOGRAPHIE

- Arrivé, Michel, Gadet, Françoise, Galliche, Michel, (1986) *La grammaire d’Aujourd’hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris Flammarion
- Bonnard, Henri, (1997), *Grammaire française à l’usage de tous*, Paris, Magnard.
- Chevalier, Jean-Claude, Blanche-Benveniste, Claire, Arrivé, Michel et Peytard, Jean, (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Dubois, Jean, Lagane, René, (1995), *La Nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.

- Charaudeau, Patrick, (1992), *grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette éducation
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, (2014), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand colin.
- Klinkenberg, Jean-Marie, (1996), *Précis de sémiotique générale*, Paris, De Boeck.
- Le Querler, Nicole, (1996), *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- Maingueneau, Dominique, (1976), *initiation aux méthodes de l'analyse du discours, problèmes et perspectives*, Paris, Hachette.
- Reboul, Anne et Moeschler, Jacques, (1998), *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle Science de la communication*, Paris, Seuil (Points).
- Grevisse, Maurice, (1993), *Le bon usage*, Paris, Duculot
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René, (2006), *Grammaire méthodique du français*, 3e édition, Paris, PUF.
- Wagner, Robert-Léon et Pinchon, Jacqueline, (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Tomassone (Roberte), *Pour Enseigner la Grammaire*, Paris, Delagrave, 1997, P 137